



SCOLARITÉ CENTRALE

scocentrale@univ-perp.fr
04 68 66 22 95

LES PROCÉDURES

REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION



REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

1er CAS: J'annule mon inscription

Ma demande doit être effectuée impérativement avant le 1er novembre, après cette date elle ne sera pas recevable!!!!

1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
 - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
 - Le certificat de scolarité de mon nouvel établissement

23€ de frais de gestion seront déduits du remboursement

REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

3ème CAS: Ma demande d'exonération a reçu un avis favorable

1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
 - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
 - La lettre notifiant l'avis favorable de la commission

REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

4 procédures selon mon profil

- 1er cas: J'annule mon inscription
- 2ème cas: Je suis boursier et j'ai réglé mes frais d'inscription
- 3ème cas: Ma demande d'exonération a reçu un avis favorable
- 4ème cas: Mon statut a changé (apprenti, MEEF...)

NEXT

REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

2ème CAS: Je suis boursier

1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
 - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
 - Ma notification d'attribution **définitive** de bourses 2022/2023

REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

4ème CAS: Mon profil a changé (apprenti, MEEF)

1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
 - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
 - Apprentis: l'autorisation du SFCA, MEEF: le PV d'installation